

Par la présente, certifie que

Ass. élevage de la Charmille SASPJ
Mont-Rue des Avrûles, 4
4960 Malmedy
BE 0887 332 046

OPERATEUR

"INTEGRALEMENT EN PRODUCTION BIOLOGIQUE" ayant notifié ses activités le 04-01-2010

Pour catégories de produits / activités suivantes :

- PRODUCTEUR -

PRODUITS BIOLOGIQUES : Production 2021

Bovins viandeux

Prairie à vocation à devenir permanente pour les parcelles en MAE et N2000 (0,81 ha)
Prairies permanentes (50% < taux de couverture <= 90%), hors rotation depuis 5 ans (0,53 ha)
Prairies permanentes (taux de couverture >90%), hors rotation depuis 5 ans (46,31 ha)
Prairies temporaires (1,34 ha)
Luzerne (1,00 ha)

Mélange céréales ou céréales + légumineuses (Avoine/Orge/Pois) (0,58 ha)
Mélange protéagineux de printemps + céréales / autre (1,06 ha)
Cultures fruitières pluriannuelles (Pommes, poires, prunes) (0,1 ha)

PRODUITS EN 2EME ANNEE DE CONVERSION :

Prairies permanentes (taux de couverture >90%), hors rotation depuis 5 ans (1,12 ha)

PRODUITS NON ENCORE BIOLOGIQUES (1ère année de conversion) :

Prairies permanentes (taux de couverture >90%), hors rotation depuis 5 ans (4,41 ha)

est conforme aux exigences :

Du Règlement (CE) N° 834/2007 du conseil du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement (CEE) N° 2092/91

&

De l'Arrêté du Gouvernement wallon du 11 février 2010 concernant le mode de production et l'étiquetage des produits biologiques

Certificat INS167/01/124155 - Date d'émission : 20-08-2021

Le présent document a été délivré sur base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 834/2007 et des dispositions du règlement 889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Date d'évaluation
19-01-2021

Date de début de validité
19-01-2021
Pour le conseil de certification,

Date de fin de validité
19-04-2022



Arne Leclercq